

BUT

Par le biais d'une intégration directe, la plate-forme « MIRELA » harmonise les interfaces entre les différentes gestions d'exploitation, du personnel et des assurances sociales. Les tâches administratives sont ainsi réduites au minimum.

CONCEPT

Compacité	une seule plateforme pour répondre à vos besoins spécifiques
Simplicité et sécurité	une solution dotée de convivialité et qui ne requiert aucune infrastructure IT supplémentaire (Internet suffit) ou autres éventuels investissements (frais de maintenance, etc.). La sécurité de vos données est ainsi garantie
Optimisation	MIRELA harmonise les interfaces de la gestion d'entreprise, de façon modulaire et indépendante
Flexibilité	grâce à une solution basée sur la technologie ASP (Application Service Providing), vous pouvez, à tout instant et en tous lieux, accéder à vos données
Gain de temps	avec le lien direct de la gestion du personnel et des assurances sociales, les tâches administratives sont réduites au minimum
Compétence	le concept MIRELA relie la compétence de deux entreprises leaders sur le marché : MIRUS Software SA et HOTELA

SERVICES ET PRODUITS

MIRELA	<p>Gestion du personnel</p> <p>MIRELA est une plate-forme informatique basée sur ASP, adaptée aux besoins spécifiques de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Elle permet au client, avec un simple accès à Internet et sans autre exigence posée à ses moyens logiciels et matériels, de procéder en tout temps et en tous lieux au traitement des salaires et à la gestion de l'ensemble du personnel de l'entreprise sur le serveur installé par HOTELA</p> <p>La gestion du personnel et la gestion des salaires permettent la saisie des données de base des employés ainsi que la saisie des différents contrats de travail. L'enregistrement des données de base et les paramétrages effectués par HOTELA ou le client permettent ainsi de gérer les salaires de tous les employés de l'entreprise</p> <p>Les interfaces MIRELA/HOTELA permettent la transmission d'informations via Internet y compris le déclenchement de nombreux processus importants pour les assurances sociales, en intégrant automatiquement les données de base existantes dans le programme</p> <p>La facturation mensuelle des cotisations des assurances sociales HOTELA est basée sur les montants effectifs de la gestion des salaires</p>
MIRELA+	<p>Gestion du personnel et planification des ressources</p> <p>Tous les avantages de « MIRELA – Gestion du personnel » sont repris ici, en y adossant un outil de gestion/planification des ressources</p>
MIRELA	<p>Full services</p> <p>En tant qu'utilisateur de la plate-forme MIRELA (ou MIRELA+), vous avez aussi la possibilité de déléguer à HOTELA la gestion des salaires</p>

EXIGENCES

L'utilisation des prestations de services MIRELA requiert obligatoirement une affiliation auprès de la Caisse de compensation AVS HOTELA. D'autre part, une affiliation annuelle (année civile) est requise.

DURÉE DU CONTRAT

Le contrat est conclu pour une première période de 3 ans. Le contrat peut être résilié pour la 1ère fois pour la fin de sa durée initiale des 3 ans moyennant un préavis de 3 mois. Sans résiliation, le contrat se renouvelle automatiquement d'année en année.